Note théologique sur la diaconie

Mathias Nebel
Chaire Jean-Rodhain du Theologicum de l'Institut Catholique de Paris

I. Les raisons d'un projet pastoral sur la diaconie

Plusieurs raisons militent pour une actualisation de la diaconie aujourd'hui, certaines propres à l'Eglise et à sa situation présente en France, d'autres extérieures, qui ont parties liées aux transformations sociales et économiques de notre pays.

1.1. Les raisons ecclésiales de la démarche

1. Parmi les premières, la déchristianisation avancée de notre société - désormais un fait et non plus un imaginaire ou une menace - et les conséquences qu'elle a sur le nombre de prêtres et de laïcs disponibles à la tâche, pousse nombre de communautés chrétiennes à recentrer leurs activités sur la vie sacramentelle et liturgique, considérant l'engagement social comme adjoint et distinct du « cœur de l'activité paroissiale ». On n'a plus le temps, ni les forces nécessaires, juge-t-on, pour un tel engagement dont le poids «s'additionne » à la liste déjà longue des activités principales.

2. A ceci s'ajoute encore le vieillissement, la fatigue et le non renouvellement des toute une génération qui s'était puissamment investie dans la dimension sociale de la pastorale, c'est-à-dire dans des activités en faveur de la justice sociale. Ici comme ailleurs, les forces diminuent et l'élan initial s'est souvent perdu – on ne peut plus faire tout ce que l'on faisait; on fait tout ce que l'on peut encore. Par ailleurs, ces militants se heurtent désormais fréquemment à l'incompréhension et l'indifférence des jeunes générations pour qui un tel engagement n'a plus l'évidence de foi qu'il a pour eux. On doit donc reconnaître ici une difficulté nouvelle, celle d'une transmission de la *justice comme oeuvre de diaconie,* c'est-à-dire *du sens chrétien de l'engagement social.* Cette difficulté met en lumière un autre aspect du problème, celui du vieillissement, de la *sclérose du discours de la diaconie* et des *catégories théologiques dans lesquelles elle s'est exprimée.* Il y a là un matière à un renouveau, à un aggiornamento et non pas seulement à une restauration. Ne faut-il pas aujourd'hui rejoindre les trois pôles distendus de la diaconie? Premier pôle: Une réalité sociale et économique du pays ayant changé et qui voit l'émergence de formes nouvelles de « pauvretés », notamment issues de l'excès; Deuxième

pôle: Une l'Eglise dont les communautés sont plus âgées, plus fragile, plus identitaires et dont les institutions sociales ont de la peine à se poursuivre; Troisième pôle: Le service de la charité qui n'est ni de hier ni d'aujourd'hui mais de toujours car il fait partie du kérygme chrétien.

3. Il y a donc là amplement de quoi comprendre pourquoi l'Église de France s'engage dans une réflexion pastorale sur la diaconie. Il est crucial pour notre vie comme Église du Christ de re-fonder la pratique de la charité en vérité car elle est essentielle à ce que nous sommes et ne peut pas être ou devenir un appendice externe, facultatif de notre pratique ecclésiale.

1.2 Les raisons socio-economiques de la démarche pastorale Diaconia.

A ces premières raisons internes ou intra-ecclésiales au projet pastoral Diaconia s'en ajoutent d'autres, socio-économiques, qui elles aussi pressent à une reconsidération de nos activités de diaconie.

La première est le développement considérable depuis la seconde Guerre Mondiale des systèmes sociaux étatiques ou para-étatique. Bien des activités de diaconies autrefois exclusivement exercées par l'Église et dans l'esprit du christianisme ont été aujourd'hui institutionnalisées, développées à l'échelle nationale, rationalisées par l'Etat, certes dans l'intention d'une solidarité, mais d'une solidarité sans âme et qui trop souvent se perd dans le fonctionnement bureaucratique de ces institutions. Le fait n'en reste pas moins qu'aujourd'hui la diaconie de l'Église s'exerce dans les interstices - parfois larges, indus et douloureux– d'un Etat providence qui impose et opère une solidarité institutionnelle dont l'Église serait bien incapable.

Les institutions spécialisées de l'Eglise, comme le Secours catholique, les Conférences de saint Vincent de Paul ont souvent puissamment contribué à la la prise de conscience de la nécessité de cette solidarité étatique. Il est moins certain qu'elles aient su comment re-situer la différence chrétienne de leur engagement par rapport à celui de l'État, une fois que celui-ci fut en place. Cette réflexion de l'Eglise sur ses organismes spécialisés de diaconie est aussi un des enjeux du projet pastoral *Diaconia*.

Enfin, on doit reconnaître que nous avons habituellement une vision simpliste de la pauvreté. Celle-ci est à comprendre comme pluri-dimensionnelles: on peut être pauvre sur différent plans (revenus, éducation, opportunités, relation sociales, culture, identités sociales, etc.) et c'est une pauvreté sur différents plans simultanés qui détermine la « rupture » puis la « chute » dans la pauvreté. Par ailleurs, nous devons constater qu'apparaissent aujourd'hui des « pauvretés » nouvelle, largement prédominante dans nos société par rapport aux anciennes formes de pauvretés. Elles se caractérisent comme pauvreté de

l'excès: la sur-responsabilisation au travail, la sur-mobilité, la sur-information, la sur-consommation, la sur-communication. Les manques que creusent ces excès – l'impossible reconnaissance de la faute et de la faillibilité au travail, le manque de stabilité , l'absence de lieu de dialogue vrai, la médiocrité spirituelle de notre époque, la solitude – manques donc qui sont paradoxalement les effets induis du succès de notre modèle économique et social. Ces pauvretés de l'excès ne se laissent pas aborder comme les pauvretés plus traditionnelles. Il nous faudra donc ici des approches nouvelles.

Identifier quelles sont les pauvretés anciennes et nouvelles de notre société; discerner comment le bien de l'Eglise peut répondre à ces manques et comment notre diaconie pourra s'exercer dans ces domaines, voilà le dernier enjeux de la démarche pastorale que nous entreprenons.

1.3 Ne pas répéter un discours sur la diaconie, mais re-fonder la diaconie elle-même

Aussi la démarche pastorale *Diaconia* ne vise-t-elle pas le simple renforcement du discours de la diaconie dans nos paroisses, ni même la simple intensification des activités de diaconies actuelles. Elle n'est-pas, ne veut pas être, un coup de fouet du conducteur pour faire avancer les chevaux fatigués de la diaconies! Il s'agit vraiment non de répéter mais de re-fonder la diaconie de notre Eglise. Pour cela, la démarche pastorale prévoit:

a. De redécouvrir et revenir aux sources bibliques et théologiques de la diaconie, afin de comprendre à frais nouveaux ce qu'elle est et quelle est sa place dans la vie de l'Eglise de France.

b. De renouveler les expériences qui l'incarnent et la découvrent comme co-naissance au Christ. L'expérience de la diaconie est indispensable à son intelligence, car elle relève d'une sagesse et d'une puissance qui n'est pas celle du monde mais de Dieu: la sagesse et la puissance d'une charité en vérité.

C'est pourquoi il nous faut avoir le courage de questionner nos pratiques de diaconies et les institutions qui la relaye ; avoir le courage d'en discerner la fécondité spirituelle d'une part, l'efficacité réelle d'autre part; avoir le courage de se poser la question de des racines chrétiennes de notre diaconie et de leur enracinement ecclésial; avoir le courage de mesurer notre propre pauvreté en ressources matérielle et humaine pour faire face à telle ou telle nécessité.

II. Les sources bibliques de la diaconie

2.1 La diaconie du Christ

La sélection de textes habituellement invoqués pour fonder la diaconie dans le

Nouveau Testament – l'annonce de la mission en Lc. 4, 18 certaines des béatitudes de Luc, le logion (tronqué) de Mc 10, 45 « je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir... »; le jugement eschatologique de Mt 25; l'instauration des diacres et la description idéales des premières communautés chrétiennes Ac *** - laisse dans l'ombre l'usage néo-testamentaire premier du terme de *diaconia*.

Diaconia désigne en premier lieu dans les écrits du Nouveau Testament la mission du Christ et plus particulièrement dans le contexte de l'annonce de la passion. Par *diaconia on signifie le rapport spécifique* qui existe entre le Père et le Fils, l'amour partagé qui les unit et qui motive la mission du Fils. *Diaconia* en vient ainsi à dire la volonté du Père que le Fils œuvre et auquel il demeure fidèle jusqu'en sa passion: que tous soient libérés, réconciliés avec le Père.

Diaconia désigne donc tout à la fois *le dessein efficace de Dieu-le-Père en faveur des hommes* et *la manière dont Dieu-le-Fils agit*. Constitutif de la diaconie sont donc:

a. La *puissance et l'efficacité du dessein d'amour du Père*, dessein qui parvient à sa fin et sauve l'homme.

b. La *fidélité du Fils à ce dessein opérant* du Père, fidélité qui est service de ce dessein, service du Père qui veut libérer et se réconcilier l'homme.

c. Le caractère *paradoxal de l'accomplissement* de ce dessein d'amour, puisqu'il se réalise dans l'impuissance de la toute puissance. L'amour et le salut offert sont refusés et déniés jusqu'à la mise à mort de celui qui l'incarne. Pourtant dans cette mise à mort le dessein du Père est encore à l'œuvre et triomphe le troisième jour pour devenir source vivifiante pour tous.

2. 2 Le lavement des pieds (Jn 13)

Le récit du lavement des pieds, qui introduit chez saint Jean les discours d'adieu et sert de prélude au récit de la passion, peut servir à comprendre l'articulation entre la diaconie du Christ et celle de l'Eglise et des croyants.

Le geste symbolique du lavement des pieds annonce et explicite le motif central de la passion désormais toute prochaine. Y est mis en avant les rôles respectifs du maître et du serviteur et la *diaconie/service* que le geste symbolique du lavement révèle comme la raison ultime de l'agir du maître. On relèvera trois aspect dans ce geste symbolique: 1. Qu'il n'y a ici aucune négation ou abolition des rôles de « maitre » et de « serviteur », mais que le maître et seigneur va exercer sa charge selon l'acte propre du serviteur, c'est à dire comme une diaconie et cela envers celui qui le reconnaît, à juste titre, comme maître et seigneur; 2. Que ce que signifie le geste n'est pas intelligible maintenant, mais le sera plus tard, à la lumière post-pascale du don de

l'Esprit/Paraclet; 3. Que ce que désigne ce geste symbolique est indispensable pour avoir part au Christ (« alors pas seulement les pieds... »).

A ceci fait écho la revendication du titre de *roi-messie*, que le Christ assume ouvertement durant sa passion et en expose le motif: l'amour du Père, l'amour de l'homme, la réconciliation et le salut. Il faut savoir reconnaître ici tout ce que l'attente du roi-messie signifie pour Israël. La royauté davidique en Israël, quand bien même elle s'est soldée par l'échec – incapable de tenir le peuple dans la fidélité à l'Alliance (déportation à Babylone) - cette royauté est porteuse d'une promesse et donc d'une espérance: il viendra un roi-messie de Dieu dont le gouvernement sur Israël établira en vérité et de manière définitive l'Alliance de Dieu avec son peuple. La *royauté en Israël a toujours été conçue théologiquement comme diaconie ou service de Yahvé et de son Alliance par l'exercice du gouvernement*. Le Christ en sa passion exerce cette diaconie, il exerce ce gouvernement, mais sur le mode kénotique du serviteur souffrant dont la fidélité lui vaudra la victoire.

C'est dans ce sens qu'il faut lire le logion de Marc 10,45 et ses parallèles en Mathieu 20, 28 et Luc 22, 27 : « Je ne suis pas venu pour être servi, mais pour servir et donner ma vie en rançon pour la multitude ». Le logion désigne bien comment *est reçue* par le Christ la volonté de salut et d'amour du Père, comment cette volonté *est opératoire en lui*, comment enfin elle *parviendra à sa fin* et à son effet. La diaconie signifie donc ce triple moment de l'efficacité du dessein d'amour du Père; il signifie l'exercice efficace de la puissance de Dieu dans la poursuite de son dessein de salut.

Et c'est ici que nous pouvons revenir au geste symbolique du lavement des pieds: «Vous m'appelez Maitre et Seigneur, et vous dites bien car je le suis. Si donc moi le Maitre et le Seigneur je vous ai lavé les pieds, vous devez aussi vous lavez les pieds les uns les autres. (…) En vérité, en vérité, je vous le dis le serviteur n'est pas plus grand que son maitre, ni le disciple plus grand que celui qui l'a envoyé» (Jn 13, 13-15). La mission du Christ est participée aux disciples et ils auront à l'exercer dans le même Esprit, selon le même mode que lui, dans la fidélité à la diaconie du Christ.

Ainsi voit -on émerger un sens ancien mais désormais peut retenu par les théologiens de la diaconie qui est celui *d'exercice chrétien du pouvoir*, exercice qui va servir à différencier l'exercice du pouvoir pastoral de celui du pouvoir civil et dont le *Liber pastoralis* de Gregoire le Grand donne une description vibrante et toujours actuelle. C'est dans ce premier sens aussi que se forge l'association comme synonymes entre *diakonia*/service et *ministerium*/ministère, à tel point que les originaux latin des textes d'Eglise, même récents, même conciliaires, tendent a employer *ministerium* pour signifier le service/diaconie.

2.3 Le jugement eschatologique de Mathieu 25

Ce premier sens ne fait pas nombre avec le prolongement qu'il reçoit de textes comme celui de l'annonce du ministère de Jésus en Lc 4, 16-22, des béatitudes chez Lc 6, 20-26, du jugement eschatologique de Mt 25, etc. Selon une tradition bien mise désormais en lumière, le Dieu d'Israël s'érige en défenseur « du pauvre, de la veuve, de l'orphelin et de l'étranger qui habite parmi vous ». Et cela non en raison d'un quelconque mérite de leurs part, mais parce que leur situation ne devrait pas être, qu'elle n'est pas conforme au dessein de Dieu, que sa simple existence dénote une injustice que la société (et tout particulièrement les dirigeants) tolère ou favorise, mais que l'action de Dieu en leur faveur viendra modifier. Dieu leur fera justice. Cet engagement de Dieu en faveur des *anawim* (des petits/des pauvres) est repris et accomplit par le Christ qui utilise l'oracle d'Isaie 61,1ss comme annonce et prélude de son ministère public: «L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint. Il m'a envoyé annoncer la bonne nouvelle aux pauvres, proclamer aux captifs la liberté et aux aveugles le retour à la vue, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année que le Seigneur agrée» (Lc 4, 18).

La mission du Christ se dévoile ainsi comme l'accomplissement de la promesse messianique du règne du roi-messie qui viendra accomplir la justice de Yahvé. Chose que vient signifier de manière dramatique le récit de Mt 25. Le Christ en gloire, juge eschatologique, sépare les justes des méchants. Trois choses peuvent ici être soulignée: 1. Le Christ s'identifie au petits/pauvres (ce que tu as fait à l'un de ceux-là c'est à moi que tu l'as fait). Aussi l'attitude et le service du Christ dans la personne du frère petit et pauvre sont-ils révélés comme les critère du jugement eschatologique qui révèle l'appartenance au Christ. 2. Les justes et les méchants sont surpris et ne savent pas quant ils ont commis ce bien ce mal que le juge leur révèle. L'ambiguïté de l'action historique ne peut pas être levée et nous ne connaitrons jamais de manière certaine, avant le jugement eschatologique, la portée réelle de nos actions envers autrui. 3. C'est dans le contexte théologique du Christ comme roi-messie, établit en gloire par sa passion et résurrection, dans l'espérance eschatologique du jugement, que la diaconie des petits/pauvres a cette signification. Hors de ce référent, il n'en est rien.

C'est donc dans ce prolongement que l'exercice chrétien du pouvoir se comprend comme libération du pauvre, de l'opprimé, de l'exclut, du petit, du faible, telle que la théologie de la libération à su le mettre en lumière de manière magistrale et telle qu'elle est désormais reconnue par l'Eglise universelle dans l'option préférentielle pour les pauvres. *L'exercice diaconal du pouvoir pastoral trouve et vérifie dans sa relation aux pauvres sa conformité à la diaconie du Christ*.

Deux choses doivent cependant être ajoutées: 1. Cette vérification ne signifie pas que l'exercice du pouvoir pastoral se fasse exclusivement en faveur des petits/pauvres: la

bonne nouvelle est annoncée à tous, mais il s'avère que les petits et les pauvres sont plus aptes à la recevoir, à cause de leur situation. 2. L'option préférentielle pour les pauvres est essentiellement théologique tant dans ses engagements présents (justice) comme dans sa visée (amour). En effet, si tout homme de bonne volonté – tout non croyants ou agnostique – peut tout aussi bien reconnaître l'enjeu de justice et s'engager, l'ambiguïté de son action, l'échec répété, l'éternel recommencement d'une tâche qui se révèle de fait infinie finit par lasser et fait basculer dans l'indifférence, crée des cyniques ou des révoltés permanents. Les chrétiens restent. Car la racine de leur engagement, la foi qu'il professent, la nature de l'espérance qui les animent, la justice qu'il recherche est d'une qualité différente. Ils savent que la portée effective du service qu'il rende les dépasse et dépend en ultime instance d'un autre qu'eux.

III. Re-vivre l'expérience de la diaconie

La démarche pastorale *Diaconia* veut fomenter *l'expérience de la diaconie* dans L'Eglise de Dieu qui est en France. Car elle n'est pas d'abord théorie ou théologie, mais co-naissance à Dieu dans la foi et la charité.

3.1 Les petits, les pauvres comme lieu de co-naissance à Dieu

Par eux, en eux la puissance divine est à l'œuvre. On doit même dire qu'elle a dans les petits et les pauvres son œuvre la plus propre, celle par laquelle elle se distingue le plus radicalement de celles des hommes et dont les profondeurs nous demeurerons toujours insaisissables. Dans les pauvretés où nous ne voyons plus que déchéance, misère et injustice criante, là surtout où nous sommes impuissants à agir, là précisément est à l'œuvre la toute puissance de l'Amour rédempteur de Dieu. Tel est notre foi, tel est notre espérance, tel est l'amour qui nous meut. L'expérience de cette puissance rédemptrice de l'amour de Dieu est donc essentielle à notre foi et en aucun cas annexe ou secondaire.

L'expérience de la diaconie est donc toujours d'abord *une expérience propre*: celle d'avoir été l'objet de l'amour de Dieu, d'avoir été pardonné par la diaconie du Christ à mon égard. C'est ensuite que la diaconie s'avère aussi *pour d'autrui*, c'est à dire diaconie de Dieu en faveur de ceux qui m'entourent, et enfin, dans un troisième temps, la joie et la paix profondes que donnent notre *co-participation à la diaconie du Christ-serviteur*.

Ces trois moments de l'expérience se donnent cependant rarement dans cet ordre. Ce qui est important n'est pas ici l'ordre, mais bien le fait qu'il y ait trois modes ou trois lieux de l'expérience de la diaconie: en soi, en l'autre, en Dieu. Ceux qui font l'expérience de l'amour de Dieu en ces circonstances et qui sont capables de s'y ouvrir

touchent de bien plus près que la majorité des chrétien au cœur de Dieu. Joindre son service à la grande diaconie du Christ-serviteur est le lieu d'une expérience spirituelle fondamentale. Qui ne l'as pas fait n'a tout simplement pas encore mesuré les profondeurs de la foi chrétienne.

3.2 Le mode habituel de l'expérience de la diaconie du Christ

L'expérience de la diaconie du Christ n'est cependant pas habituellement vécue, ou du moins ne devrait pas l'être, sur le mode kénotique de l'impuissance. Ce mode correspond à sa forme extrême, celle qu'adopte la diaconie du Christ dans sa confrontation avec toutes les formes extrêmes de violence et d'injustice (individuelles et surtout institutionnelles). Non, en son mode habituel la diaconie a une forme active: elle est co-participation à la diaconie du Christ. Pour être plus habituelle et active cette expérience n'en est pas moins dramatique pour ceux *par qui* elle advient ou *en qui* elle advient.

On peut se borner ici à signaler simplement trois lieux où la diaconie du Christ est expérimentée de manière habituelle.

a. Le premier lieu est bien entendu constitué par les *sacrements*. Que ce soit pour le ministres qui les célèbre ou pour ceux qui les reçoivent, tous les sacrements sont le lieu d'une expérience de la diaconie du Christ. Une expérience unique et particulière puisqu'elle actualise la diaconie du Christ et nous introduit à sa diaconie.

b. Un second lieu est *l'exercice chrétien du pouvoir*. Que ce soit le ministre ordonné dans la conduite de la communauté, conduite qui est diaconie du Christ à l'égard des baptisés, gouvernement pastoral du peuple de Dieu (et jamais simple gestion communautaire); ou que ce soit l'exercice du pouvoir par les baptisés, exercice qui prendra la forme cruciale d'un service d'un autre que soi, le service de Dieu en chacun et en tous les hommes.

c. Un troisième lieu d'expérience habituel est le *service du petit et du pauvre*, c'est-à-dire la lutte contre les innombrables formes d'injustices et de manques qui défigurent et aliènent l'homme. Ici, la diaconie du Christ supplée au manque, vient au secours du besoin, tache de transformer les situations d'injustice structurelles. Elle est service Dieu dans le frère, force transformatrice de l'amour rédempteur de Dieu déployée à la libération de l'homme.

3.3 Piste pastorales

Il est difficile en une note théologique aussi brève d'esquisser des lignes pastorales.

Celles-ci vont bien plutôt, on l'espère du moins, émerger du processus pastoral *Diaconia* 2011-2013. On peut néanmoins fournir une liste de questions qui peuvent être autant de pistes pour discerner, seul ou en groupe, de notre diaconie réelle.

Ma propre personne.

1. Quelle est *la part qui m'est offerte/proposée* dans la mission du Christ-serviteur?
2. Quelle est la part *que je prends* à cette mission du Christ serviteur?
3. En tant qu'évêque, que prêtre, que diacre, que laïcs engagés, que baptisé, comment est-ce que *je l'exerce mon ministère*?
    1. Comment est-ce que *j'exerce le pouvoir* dans ce ministère?
    2. Est-ce que la *forme* que prend mon ministère est celle d'une *diaconie/service*?
    3. Est-ce que je peux *rendre compte* de mon ministère comme *exercice de l'amour*?
    4. Quand mon ministère est-il *fécond*? Quand est-il *stérile*? Puis-je faire une corrélation entre ces faits et la forme dont j'exerce mon ministère?

Ma communauté/ mon institution

1. Comment notre communauté ou institution est-elle *insérée dans la diaconie de l'Eglise du Christ*? Quelle part à cette diaconie nous a été confiée, mandatée, ou nous est reconnue par l'Eglise en son magistère?
2. Quel est le *bien réel que procure* notre communauté/notre institution? Peut-on en rendre compte, en dire *l'intelligibilité en termes de service et d'amour*?
3. Comment *exerçons-nous le pouvoir dans* notre communauté/notre institution?
4. Comment *l'exercice de notre pouvoir est-il vécu* par ceux qui en sont les récipiendaires.

Mathias Nebel